

Actualisation du statut de la Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus* (Schreber, 1774) dans le département de la Marne

Christophe HERVE

Groupe chiroptères Champagne-Ardenne
5, rue de la chapelle
51 290 SAINTE-MARIE-DU-LAC

Introduction

« Quatre sites sont connus pour abriter régulièrement l'espèce en période hivernale. »

Au milieu des années 90, lors d'une enquête sur le statut de la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) dans la moitié Nord de la France (Roué et Schwaab, à paraître), la présence de l'espèce n'était pas (plus) mentionnée dans le département de la Marne. A la même époque, elle est notée dans les trois autres départements limitrophes de Champagne-Ardenne ainsi que dans la Meuse, mais absente dans l'Aisne. L'espèce n'avait pas été observée depuis plusieurs années par les chiroptérologues marnais contactés à l'époque. Depuis ce constat, plusieurs observations réalisées à la fin des années 90 sur quelques sites, ainsi que des découvertes récentes, nous incitent à préciser le réel statut, dans le département de la Marne, de cette espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats et dont la protection est prioritaire à l'échelle européenne.

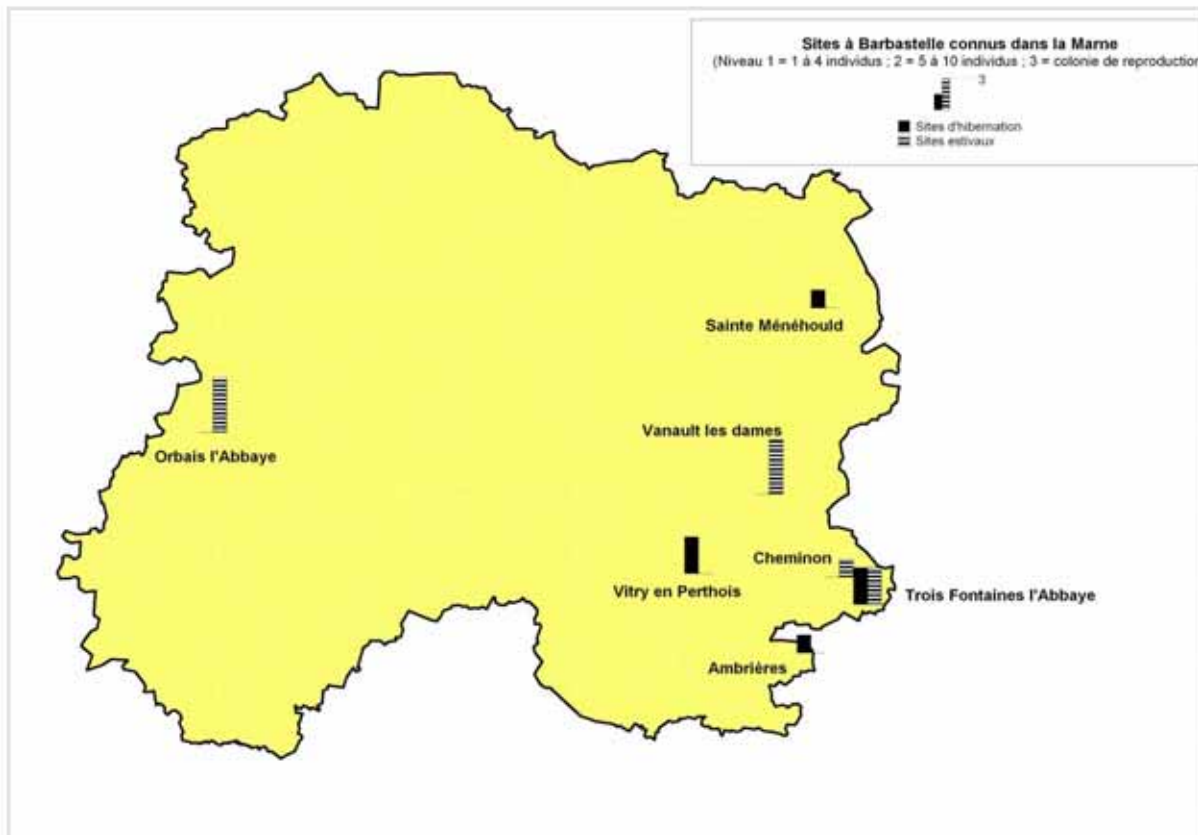
Situation de la Barbastelle dans la Marne : sites d'hivernation

Quatre sites sont connus pour abriter régulièrement l'espèce en période hivernale. On note un tunnel SNCF en Argonne, d'anciennes caves à champagne à Vitry-en-Perthois (découvertes en 2004) et deux sites en Champagne Humide : une entrée d'ancien souterrain et une cave aux abords de l'abbaye de Trois-Fontaines, et des ruines à Ambrières. Trois de ces sites sont localisés dans le Sud-Est du département et peuvent abriter une douzaine d'animaux. Ce sont tous de petits sites et la possible présence d'autres micro-sites est probable dans ce secteur très forestier où l'on note également de nombreux gouffres non prospectés pour le moment étant donné leur dangerosité et la nécessité d'un entraînement et d'un matériel adapté. Un ancien tunnel SNCF est également connu aux abords de Trois-Fontaines (mais dans la Meuse à quelques centaines de mètres de la Marne) pour abriter jusqu'à une trentaine d'individus lors de périodes de grand froid (- 10 °C). Ce dernier est suivi de manière coordonnée par les chiroptérologues des deux départements. Le tunnel SNCF d'Argonne accueille irrégulièrement un à deux individus et la présence d'un individu a également été notée durant l'hiver 99-2000 sur la commune de Vanault-les-Dames. Aucun autre site n'est connu pour le moment dans l'Ouest du département.

Situation de la Barbastelle dans la Marne : sites estivaux

La présence de la Barbastelle dans la Marne en période estivale n'est connue que dans quatre localités et la reproduction n'a été prouvée que dans deux d'entre elles (Vanault-les dames et Orbais-l'Abbaye). La capture en 2005 de plusieurs femelles et de jeunes en sortie de gîte (N. GALAND, *com. pers.*) à Orbais-l'abbaye prouve la présence et la reproduction de l'espèce dans cette partie Ouest du département, très sous-prospectée.

La colonie de Vanault-les-Dames, découverte par Nicolas Petitjean, a été observée à deux reprises (1999 et 2004) dans une vieille ferme abandonnée. En 1999, elle accueillait une vingtaine d'individus qui ont utilisé deux endroits différents dans le même bâtiment (ferme en ruine), dont un espace entre deux poutres pour réaliser la mise bas (Mionnet A. et Petitjean N., com. personnelle). La colonie n'utilise ce bâtiment que ponctuellement et pendant un laps de temps assez court. Les colonies de Barbastelles sont connues pour changer plusieurs fois de sites pendant la reproduction. Ces déplacements pourraient être liés à l'élevage des jeunes (site pour la mise bas, site pour l'allaitement...(Arthur et Lemaire, 1999). Un autre site sur cette même commune est connu pour abriter une ou deux Barbastelles en été, probablement des mâles (obs. pers.). Sur la commune de Trois-Fontaines l'Abbaye, ce sont des captures au filet qui ont permis de contacter récemment l'espèce (jusqu'à 6 individus capturés) au mois d'août (obs. pers.). Le reproduction de l'espèce est plus que probable dans ce secteur qui lui est très favorable. La découverte d'un individu mort au printemps 2000 (Poirier F., 2000) sur la commune voisine de Cheminon ne fait que renforcer cette hypothèse. En forêt d'Argonne, pour le moment, les nombreuses captures réalisées en fin d'été autour de cavités forestières n'ont pas permis de contacter l'espèce qui y semble bien rare ou, du moins, localisée.



Conclusions et perspectives :

Les données récentes permettent de dresser un constat plus positif qu'il y a 8 ans mais, malgré tout, la situation de la Barbastelle d'Europe dans la Marne reste bien fragile. Son statut départemental est Rare et Localisé.

Il n'est pas non plus étonnant de constater que la partie du département marnais ayant conservé le plus de sites à Barbastelles soit limitrophe avec la Haute-Marne, véritable bastion de l'espèce à un niveau régional voire national. La découverte de la colonie d'Orbais- l'Abbaye laisse tout de même espérer des populations plus ou moins isolées dans de nouveaux secteurs du département et en particulier dans l'Ouest (Tardenois, Côte d'Ile de France).

Il est nécessaire d'engager rapidement un « plan d'action départemental » afin de protéger les dernières populations de Barbastelles d'Europe marnaises. Rappelons que plus au Nord (Ardennes, Belgique, Pays-Bas), la situation de cette espèce emblématique et symbole d'un environnement préservé n'est guère brillante.

Dans un premier temps, il semble nécessaire de préserver la dynamique actuelle de prospection. La découverte des dernières colonies de reproduction et d'éventuels grands sites d'hibernation ainsi que leur protection semble indispensables. Des contacts doivent être rapidement pris avec les propriétaires du site d'hibernation de Vitry-en-Perthois, actuellement très dérangé (feux, squats...) et une capture au filet en août y est nécessaire afin d'établir la potentialité d'une population en période de reproduction et la nécessité de prospecter en période estivale ce même secteur. La localisation exacte de la colonie d'Orbais-l'Abbaye doit être précisée et la sensibilisation des propriétaires du bâtiment poursuivie. Organiser des prospections dans les communes alentour est également nécessaire et prioritaire. L'espèce est également à rechercher côté picard et en Seine-et-marne non loin de là !

Parallèlement, les séances de captures au filet devraient être ciblées vers les milieux forestiers de Champagne humide (Argonne, région du Der, Forêt de Trois-Fontaines) dont les populations chiroptérologiques sont méconnues malgré un potentiel important. Nous espérons découvrir, par ce biais, de nouvelles populations de Barbastelles et travailler conjointement avec l'ONF pour leur protection. On notera que le massif de Trois-Fontaines est en site Natura 2000 et que le Document d'objectifs réalisé par l'ONF vient d'être validé. La présence des chauves-souris et de la Barbastelle sont bien prises en compte dans ce document et des mesures conservatoires en leur faveur devraient voir rapidement le jour.

Remerciements

Merci à tous les observateurs m'ayant permis d'utiliser leurs données « Barba » pour rédiger cette synthèse : Aymeric Mionnet, Nicolas Galand, Nicolas Petitjean, Frédéric Poirier.

Bibliographie

- ARTHUR L. & LEMAIRE M. (1999) - Les Chauves-souris, maîtresses de la nuit. – La bibliothèque du naturaliste, éd. Delachaux & Niestlé.
- ROUE S. Y. & SCHWAAB F. (à paraître) - Répartition et statut de la Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus* dans la moitié nord de la France. In : Actes du Colloque de Mansfeld, septembre 1997.